

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service administratif des écoles

Route du Bois 6 – Case postale 136

1024 Ecublens VD

Tél : 021 557 11 14

Fax : 021 557 11 17

e-mail : sylvette.menétrey@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

de la séance du 7 mars 2018

19 h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Audiovisuelle

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2017
- 3) Informations de la Direction des écoles
- 4) Informations groupes de travail
 - GT Conseillère Ecole-Famille
 - GT Jardin des parents
 - GT Local pic nic
- 5) Divers – Propositions individuelles

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	Mme Myriam	SHELLING BARRY	Conseillère communale
	Mme Snezana	MARKOVIC	Conseillère communale
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Alexandra	COLLAROS	Enseignante
	Mme Magali	JUNOD	Doyenne 5-6P
	Mme Fanny	KNOPFLI	Enseignante
	Mme Christine	GABRIEL	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	M. François	PARISOD	Parents
	Mme Stéphanie	BAILLARGUES	APE
	M. Pierre	KAELIN	TCE
	Mme Marie	THULER	CIESE
<u>Excusés</u> :	Mme Arianda	ZEKA	Conseillère communale
	M. Bänz	LEDIN	Parents
	M. Steve	RENGGLI	Délégué jeunesse
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2018

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2017 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Informations de la Direction des écoles

M. Lugon annonce les informations et projets suivants :

- La préparation de la rentrée scolaire 2018-2019 a commencé. L'effectif des élèves de l'établissement se monte à 1375 élèves. Il attend environ 1400 élèves pour la rentrée d'août. La réflexion de réorganisation des établissements de Chavannes-St-Sulpice et Ecublens est toujours en cours. Une rencontre est prévue avec les municipales des deux établissements pour une première présentation du projet. Il est envisagé de créer un établissement primaire à Ecublens pour les degrés 1P à 8P, un à Chavannes-St-Sulpice pour les mêmes degrés et une direction pour les degrés 9 à 11VS des deux établissements, soit au total 3 directions. Il relève le manque de ressources humaines à disposition dans plusieurs domaines de l'école (administratif – Fournitures scolaires - PPLS – Infirmier scolaire). Le mode de calcul pour l'attribution des quotas de ces différents postes change régulièrement.
- Les différentes activités prévues pour la fin de l'année scolaire, soit la nuit des artistes et la journée « Oser tous les costumes » souhaitée par les élèves. La semaine artistique de juin se déroulera sur un seul jour.

- Le départ à la retraite à la fin de l'année scolaire de Mmes Françoise Badan, Hélène Conti, Chantal et Francecorinne Turin, ainsi que celle de M. Jean-Louis Radice en fonction du résultat des élections Municipales.
- Le DFJC, sous la direction de Mme Cesla Amarelle, sollicite différentes enquêtes auprès des directions d'établissements scolaires, relatives aux directives en vigueur concernant :
 - les tenues vestimentaires des élèves
 - les cours de natation.
 - les tarifs des participations demandés aux parents pour les camps, courses d'école, voyages d'étude, en relation avec l'arrêté du tribunal fédéral. A ce sujet pour Ecublens, le statu quo est maintenu dans l'attente de la décision cantonale. En temps utile, un rapport sera transmis à la Municipalité par la direction sur l'impact financier éventuel en cas de modifications des pratiques.
- La formation de base GRAFIC.
- L'organisation d'un exercice d'évacuation pour tous les bâtiments scolaires en collaboration avec le service des bâtiments. Selon les directives du Département, celle-ci appartient aux « locataires » des locaux.
- La fabrication d'un « vestiaire à portable » par le nouveau maître de travaux manuels, M. Colin Fontannaz, avec les élèves du TIG. Mme Junod a testé ce nouvel outil cette année avec sa classe et l'expérience a été fructueuse. et sera donc étendue aux degrés 7 à 11. Mme Junod précise que l'objectif est de déconnecter les élèves pendant les cours. Une politique commune à l'établissement devra être discutée à l'occasion de la prochaine conférence des maîtres pour les camps.
- Le projet du groupe PSPS relatif à l'alimentation. Mme Collaros en présente les différents aspects traités (nourriture – dents – hygiène, etc).

Mme Thüler remercie la Direction des écoles pour toutes les initiatives organisées au bénéfice des élèves.

Mme Junod porte à la connaissance des membres du Conseil d'établissement la création du journal des élèves « 1024Ecublens » sous forme de cours facultatif entre 12h00 et 14h00 et qui est conduit par MM. Genevey et Vermot. Les élèves concernés montrent un bon intérêt à cette activité.

M. Lugon donne lecture d'un courrier de parents qu'il a reçu suite au congé de l'Ascension accordé par le Conseil d'établissement et qui propose l'organisation du cortège le jeudi en lieu et place du vendredi. Pour différents paramètres dans la planification de la dernière semaine d'école, notamment l'indisponibilité des enseignants engagés pour les joutes jusqu'au jeudi midi et qui ne peuvent pas accompagner les classes pendant le cortège – synergie avec Destiny – pas de congé possible avant ou après les vacances scolaires, cette proposition ne peut pas être retenue. **M. Parisod** ajoute que la décision du congé accordé prise par le Conseil d'établissement à l'unanimité, émane d'un organe officiel public représenté pour un quart par les parents.

4. Informations groupes de travail

GT Conseiller/ère Ecole-Famille

La Municipalité a accepté la création d'un groupe de travail, lequel s'est réuni à trois reprises et a conclu au besoin manifeste d'un-e Conseiller-ère Ecole-Famille au sein de l'école. Après renseignements obtenus, ce poste ne pourra pas être financé par d'autre organe public que la Commune. Le délégué cantonal à l'intégration ne peut pas entrer en matière pour un financement, à part si ce poste nécessitait l'organisation d'activités

spécifiques. Une description de poste rédigée sur la base des éléments fournis par les membres du groupe de travail montre qu'un poste à 70% annualisé est nécessaire, de préférence rattaché aux écoles. Des renseignements seront encore pris sur cette question par le Service des RH de la Commune auprès d'autres communes déjà au bénéfice d'un-e conseiller/ère Ecole-Famille. Pour une question de l'emplacement d'un local, l'éventuelle entrée en vigueur ne pourra pas avoir lieu avant août 2019. Un rapport sur l'état de la situation sera déposé auprès de la Municipalité pour la décision finale.

Mme Manzini indique que ce jour elle a eu l'occasion d'aborder cette problématique avec le conseiller de Mme Cesla Amarelle qui lui a rapporté que demain une journée d'atelier devra avoir lieu sur le sujet qui doit encore être analysé. Elle remercie le groupe de travail qui s'est beaucoup impliqué sur ce thème.

- **GT pour le Jardin des parents**

Mme Schlegel Rey nous rapporte que Mmes Baillargues et Gabriel participeront à l'Assemblée Générale de l'Association du Jardin des parents. Elle indique que les séances des 4 décembre 2017 et 1er février 2018 n'ont malheureusement amené aucun parent à cette prestation. Dès lors il y aura lieu de prendre une décision d'ici la fin de l'année scolaire sur la continuité de ce projet. Elle fait appel aux membres du Conseil d'établissement pour l'accompagner à l'occasion de la séance du 26 mars car elle sera seule présente pour cette soirée-là.

- **GT Local pic-nic**

Mme Junod annonce que cette prestation a du succès et tout se déroule à souhait avec le surveillant, M. Steffen. Un bilan global sera effectué à la fin de la période, soit le 30 mars, et ce projet sera vraisemblablement reconduit pour l'année scolaire 2018-2019 dès la reprise des vacances d'automne jusqu'aux vacances de Pâques.

5. **Divers – Propositions individuelles**

Mme Menétrey donne les explications nécessaires de l'application en ligne du programme « Ma Cantine » pour la gestion des réfectoires, dont les nouveautés principales sont :

- l'autonomie des parents pour l'annulation ou l'inscription le jour même par internet ou en chargeant l'application par le biais d'un smartphone
- les repas sont payables d'avance.

La mise en service de ce nouveau programme de gestion est entrée en vigueur au 8 janvier 2018. Les parents en ont été informés par courrier à mi-décembre 2017 et ils ont reçu à cette occasion leurs login et mot de passe. Pour certains parents l'adaptation a été plus aisée que pour d'autres. Les inconvénients du lancement de cette application ont été corrigés, notamment les rappels des repas non encaissés d'avance envoyés par courriel.

Mme Manzini donne les informations suivantes :

- un site du chalet Les Alouettes a été mis en ligne. Elle invite les membres du Conseil d'établissement à aller y jeter un œil. Ils y trouveront plusieurs informations sur les camps et colonies, ainsi qu'une visite virtuelle du chalet.
- Pour l'instant la construction du collège Croset-Parc se déroule dans les temps. Cependant les travaux ont dû être suspendus la semaine dernière en raison des intempéries.
- L'APEMS de la Coquerellaz est complet depuis la rentrée d'août. Celui du CSCE ne pourra pas absorber toutes les inscriptions prévues à la rentrée d'août 2018.
- Elle est membre du groupe de travail de l'EIAP pour définir les futures normes de l'accueil parascolaire. Le groupe a terminé son examen et présentera le fruit de son travail à l'OAJE, qui avait fixé les normes du parascolaire basée sur celles du préscolaire et qui ne correspondaient pas entièrement au besoin du terrain.

Mme Gabriel a assisté à la séance organisée de la Plateforme Jeunesse et a appris qu'aucun élève n'a participé au projet Lift. En réalité 3 élèves y ont participé, mais ailleurs que dans les structures inscrites au projet en qualité de partenaire de la Commune. **Mme**

Thüler manifeste son intérêt à pouvoir accueillir certains élèves. **M. Lugon** lui communique qu'elle doit alors s'inscrire préalablement en tant que partenaire auprès du responsable chargé de recueillir les différentes entreprises. Les élèves ayant participé ont été satisfaits de cette prestation.

M. Lugon demande à déplacer la séance prévue le 6 novembre prochain. Une nouvelle séance est donc fixée au mercredi 21 novembre 2018.

La prochaine séance est fixée au 23 mai 2018, à 19h00, salle AVI.

Séance levée à 20h30.

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey